



Carmausin
Ségala

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Convoqué le 10 avril 2026, le conseil communautaire s'est réuni en session ordinaire le 16 avril 2026 à 18h, à la salle François Mitterrand à Carmaux, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BALARAN.

Étaient présents, les délégués suivants :

Titulaires présents : 56 (jusqu'au vote du 3^{ème} autre membre du bureau) et 55 (à partir du vote du 4^{ème} autre membre du bureau)

ANDRIEU Gwenaël (pouvoir de GRANIER Marie), ASTIE Alain, BALARAN Jean-Marc, BARRAU Jean-Louis, BESOMBES Julien, BORIES Anne-Marie, BOUSQUET Jean-Louis, BOUSQUIE Patrick, BOUYSSIE François, BRANDLI BARBANCE Simon, CALMELS Thierry, CALVIGNAC Lionel, CARIVENC Julien, CAUSSANEL Francis, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, FOULCHE Thierry, GARCIA Patrick, GRIMAUD Hélène, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KOWALIK Jean-François (pouvoir de GALAN Elisabeth), KULIFAJ TESSON Mylène, LOPES Delphine, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MASSOL Corinne, MERCIER Roland, MIELVAQUE Julie, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, RATABOUL Gisèle, RECOULES Vincent, REDO Aline, ROUTHE Jean-Paul, RUIZ Laurent, SAN ANDRES Thierry (pouvoir de BONFANTI Djamilia), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENAUX OCHOA Stéphanie, SENEGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel (jusqu'au vote du 3^{ème} autre membre du bureau), SODRICH Thierry, TAGLIAFERRI Rosanne, TESSON Régis, TOURSEL Denis, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Adeline.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés : 3 (jusqu'au vote du 3^{ème} autre membre du bureau) et 4 (à partir du vote du 4^{ème} autre membre du bureau)

BONFANTI Djamilia (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), GALAN Elisabeth (pouvoir à KOWALIK Jean-François), GRANIER Marie (pouvoir à ANDRIEU Gwenaël), SIBRA Jean-Michel (à partir du vote du 4^{ème} autre membre du bureau),

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

EMERIAUD Françoise

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 30			
Titulaires en exercice	59	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	55	Voix délibératives	58
Délégués avec pouvoir	3	Membres présents	55

**DELIBERATION N° 2026/04/16-11 :
ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)**

A l'application de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le centre intercommunal d'action sociale est administré par un conseil d'administration présidé par le président de l'EPCI.

Outre son président, le conseil d'administration comprend des membres élus en son sein au scrutin majoritaire par l'organe délibérant de l'EPCI.

Il comprend également des membres nommés, par le président de l'EPCI, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ou les communes considérées.

Les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du CIAS.

Conformément aux statuts du CIAS, il y a lieu de désigner 9 représentants de la 3CS pour siéger au conseil d'administration du CIAS.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés (moins 2 abstentions),


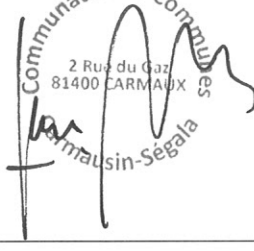
ELIT les membres ci-dessous :

- Le Président de droit : Jean-Marc BALARAN
- Djamila BONFANTI
- Martine COURVEILLE
- Karine DEDIEU
- Hélène GRIMAUD
- Christian MANUEL
- Gisèle RATABOUL
- Thierry SAN ANDRES
- Rosanne TAGLIAFERRI
- Adeline VEDEL

Fait et délibéré le 16 avril 2026.

**Le Président,
Jean-Marc BALARAN**

**Le secrétaire de séance,
Françoise EMERIAUD**



Communauté de Communes
2 Rue du Gaz
81400 CARMAUX
Carmausin-Ségala



Acte certifié exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le
- de sa publication le